

ADMINISTRATION SYSTEMATIQUE DE VITAMINES AUX HEMODIALYSES

Tous les patients doivent recevoir à chaque dialyse:
2 comprimés de DIALVIT

Certains patients, pour diverses raisons continuent à recevoir des vitamines en IV.
Ces dernières doivent être administrées 2 fois par semaine :

(les lundis et vendredis ou les mardis et samedis) en IV à la fin de la dialyse .

et contenir :

- 1 amp. de Vitamine C 500 mg
- 1 amp. de Benerva 100 mg ou Aneurin 100 mg (vit. B1)
- 1 amp. d' acide folique 5 m

La vitamine C se conserve au frigo.
On peut mélanger les vitamines dans la même seringue.
L'injection se fait en bolus, lors de la restitution.

Ne pas administrer de vitamine B12 sans un OM particulier.

Attention, il peut arriver qu'un patient soit allergique à un des produits .



Docteur P. Y. MARTIN